ART. 50 N° 1127

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 1127

présenté par M. Paris

ARTICLE 50

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 26, substituer aux mots :

« Cette conversion »

les mots:

« La conversion en travail d'intérêt général ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.